

# COLLECTIF

---



Plaisance-du-Touch, le 22 février 2011

Chère candidate, cher candidat,

Vous allez solliciter, les 20 et 27 mars 2011, les votes de nos concitoyens, afin de promouvoir dans notre département de la Haute-Garonne votre programme politique, économique, social et environnemental.

Un programme qui se veut à l'écoute des citoyens, moderne et innovant quant à des solutions à dimension humaine.

Nos concitoyens sont de plus en plus attachés au caractère local des décisions, décisions qui se doivent d'être respectueuses du cadre de vie, raisonnables dans leurs ambitions financières et qui, surtout, ne doivent pas introduire le doute sur la défense de l'intérêt collectif en regard d'intérêts privés voire spéculatifs.

Sommes-nous à l'écoute de la modernité ? Pas celle du consumérisme effréné de ces dernières décennies, où grands groupes et monopoles imposent leur loi, mais celle d'un puissant courant social en demande d'un autre développement du tissu économique, à échelle humaine, intégrant dès à présent les défis de demain.

A moins de faire un déni caractérisé tant du "Grenelle de l'environnement", que du dernier sommet mondial sur le climat à Cancun, tout le monde sait que nous avons à réviser en profondeur et rapidement nos modes de production, de consommation, de transport, bref notre mode de vie.

Or, sur nos territoires de Midi Pyrénées, et plus précisément, dans notre ouest toulousain, demeure une réserve foncière importante sur le plateau dit "la Ménude", sur lequel deux à trois communes, dans une attitude archaïque, s'acharnent à vouloir y implanter un colossal complexe "à l'américaine" de type ludo-commercial, joliment intitulé "les Portes de Gascogne". Ce n'est pas sans rappeler ces magnifiques publicités, tonitruantes, et si décalées ensuite dans la réalité du quotidien.

.../...

# COLLECTIF



Cet espace, que l'on veut absolument conquérir, syndrome du toujours plus, est un plateau de 300 hectares, véritable poumon d'oxygène entre l'agglomération toulousaine et sa couronne périurbaine. Il est voué, si l'on ne s'y oppose pas, à un saccage, à une dévastation bétonnée "selon les règles", sous prétexte, comme d'habitude, d'aménagement et de progrès.

Aussi, nous, Collectif citoyen "Non aux Portes de Gascogne", sommes engagés depuis plus de 5 ans dans une bataille administrative, médiatique et juridique qui trouve un écho de plus en plus favorable auprès de nos concitoyens. Et c'est bien parce que nous nous sentons en phase avec la population, ses goûts, ses orientations que, dans une approche partagée, nous nous adressons à vous.

Si vous êtes élu(e), vous serez vraisemblablement amené(e) à vous prononcer dans les mois à venir, sur l'évolution du réseau routier. Il faut savoir que la construction du centre commercial "les Portes de Gascogne" est assujettie au déclassement puis à l'aliénation des tronçons de voiries départementales (RD24 et RD82) qui traversent l'emprise du projet et qui doivent, de ce fait, être déplacées. Une délibération du Conseil Général en 2003 avait donné un accord de principe à ce sujet. Il a ensuite changé de position en ne donnant pas suite à cette procédure.

Nous aimerions avoir la certitude que le Conseil Général restera toujours opposé à ce projet et continuera de refuser la cession de ces routes.

Nous souhaitons que vous puissiez prendre une position claire sur ce dossier afin de pouvoir la relayer auprès de nos adhérents. Persuadés de toute votre attention sur la nécessaire clarification de tels enjeux économiques, sociaux et environnementaux, nous vous remercions par avance de votre prochaine réponse.

Jutta Dumas - Présidente du Collectif  
"Non Aux Portes de Gascogne"